

Protéger la forêt, entre challenge mondial et réalités locales

La déforestation, considérée comme responsable de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, est au cœur des préoccupations de la Commission européenne. Pour aborder le problème en RDC, dont la forêt a beaucoup souffert durant les années de guerre, la Commission a constaté que le problème, c'est moins l'extraction de bois industrielle encadrée que l'utilisation de la forêt comme matériau pour se chauffer, et surtout, la transformation de milliers d'hectares en palmiers à huile. Récemment, quelques 3 millions d'hectares de forêt achetés par des Chinois ont ainsi été transformés en plantations.

Du coup, plutôt que d'agir de façon globale, la Commission européenne s'est attachée à mener des « actions d'urgence », extrêmement ciblées, afin de sauvegarder ce qu'elle considère comme un patrimoine de l'humanité. Et pour cela, des moyens importants ont été mis en place. La Commission européenne est à ce jour, en RDC, **le bailleur de fonds le plus important** dans ce secteur, avec une aide d'un montant d'environ 42 millions d'euros entre 2004 et 2009.

Ces financements sont bien sûr en grande partie destinés à la sauvegarde directe des ressources naturelles. Mais l'idée de la Commission est aussi d'offrir un appui institutionnel progressif à l'administration congolaise, pour lui permettre de se réformer et se renforcer.

Le soutien de la Commission a abouti à plusieurs réalisations dont vous trouverez le détail en cliquant ici (*lien site-environnement-réalisations*):

Toutes ces initiatives concrètes devraient permettre au ministère de jouer de plus en plus son rôle, dans une réforme dont dépend l'avenir de forêts d'une importance non seulement locale mais planétaire. Cependant, malgré l'effort de la Commission européenne et de certains Etats membres, la réhabilitation tout comme les réformes sont loin d'être achevées en RDC.

D'autres projets, mettant l'accent sur la gouvernance et les acteurs non-étatiques, sont en phase de lancement. Ils ont pour objectif :

- l'amélioration des capacités des acteurs nationaux (ministère technique et société, y compris le secteur privé),
- la mise en place d'un observateur indépendant des opérations forestières,
- l'amélioration de la traçabilité des produits forestiers,
- l'appui au suivi de la fiscalité au niveau local et à la mise en place d'une politique sectorielle,
- l'appui à la mise en place de la réforme de l'ICCN et de l'IJZBC,
- l'appui à l'Institut en charge des zones protégées (ICCN) pour renforcer la coopération transfrontalière dans les parcs à la frontière avec ses homologues ougandais et rwandais.

Toutes les contributions communautaires en appui au secteur forêt en RDC ont pour but de préparer l'environnement institutionnel du secteur. Et ceci, autant au niveau des bases juridiques que d'une réelle mise en œuvre sur le terrain. Un véritable défi pour l'avenir...

Pour en savoir plus sur les projets de la délégation de la Commission européenne en matière d'environnement, [cliquez ici](#) (*lien vers 031.09.01*)

Zoom sur... « le blog du Parc des Virunga, soutenu par la Commission européenne »
www.gorilla.cd), *mettre le logo en bannière*)

Et www.kisantu.net